



REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET
DE LA GOUVERNANCE LOCALE
PREFECTURE DE COTONOU

BP : 01 BP 358
Téléphone : +22921312059
Email : prefecturelit@yahoo.com

Le préfet
N°8/1679 /DEP-LIT/SG/SP-C

COMMUNIQUE

Le Préfet du Département du Littoral communique :

J'ai été saisi par les centrales et confédérations syndicales de notre pays d'une marche qu'elles projettent dans la ville de Cotonou pour exprimer leur opinion sur certaines questions d'intérêts pour elles.

Tout en prenant acte de leur volonté d'exercer leur droit syndical et leur droit citoyen de la libre expression des libertés publiques, et en prenant en compte la situation sécuritaire actuelle dans le département du Littoral, je voudrais convier les organisateurs de la marche du vendredi 20 octobre 2017, au respect de l'itinéraire ci-après :

Bourse du Travail - Carrefour Unafrika - Commissariat central - Etoile Rouge - Avenue du Canada - Mosquée Cadjèhoun - Eglise Bon Pasteur - Derrière la Caisse Nationale d'Epargne - Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et Ministère du Plan.

J'en appelle à la conscience collective des responsables syndicaux pour le respect strict et sans faille de l'itinéraire ainsi retenu.

Fait à Cotonou, le 18 Octobre 2017



[Signature]
Modeste S. TOBOULA